

## Tarifs

PC HOME SERVICE sait s'engager et propose les tarifs les plus bas du marché pour les Particuliers :

Tarif Standard  
Tarif Express

Tarif Horaire

50,00 &euro; TTC

62,00 &euro; TTC

Intervention à domicile

Aller-Retour, prix au kilomètre

0,50 &euro; TTC

0,50 &euro; TTC

Exemple :

Intervention sur Saint Céré

soit 26 kilomètres Aller/Retour

1/2 heure à domicile

38,00 &euro; TTC

44,00 &euro; TTC

#### FORFAITS ATELIER

Tarif Standard  
Tarif Express

Tarif Horaire

39,00 &euro; TTC

48,00 &euro; TTC

Audit de matériel

Gratuit

Gratuit

Installation de pièces achetées chez Binary Activity

Gratuit

Gratuit

Installation de pièces non achetées chez Binary Activity

Voir tarif horaire

Voir tarif horaire

Livraison de pilotes ou logiciels sur CD(5)

10,00 &euro; TTC

12,00 &euro; TTC

Nettoyage physique de matériel

7,50 &euro; TTC

9,00 &euro; TTC

Sauvegarde et restauration des données(1)

39,00 &euro; TTC

48,00 &euro; TTC

Test et suppression de virus(2)

39,00 &euro; TTC

48,00 &euro; TTC

Installation système d'exploitation(3)

39,00 &euro; TTC

48,00 &euro; TTC

Installation d'un logiciel(4)

39,00 &euro; TTC

48,00 &euro; TTC

Tarif Standard : intervention sous 48-72 heures

Tarif Express : intervention sous 24 heures

Extrait de nos conditions générales de vente :

1. Comprend une sauvegarde des données encore présentes et accessibles sur le disque dur et une restauration dans un répertoire spécifique. Sans garantie de résultat à 100%.
2. Contre les virus connus par Binary Activity à la date du traitement. Binary Activity ne peut être tenu pour responsable des éventuelles pertes de données.
3. Type Microsoft Windows® pour station individuelle.
4. Le client doit impérativement fournir un original de ses logiciels et licences. Tarif par logiciel installé. Tarif dégressif selon le nombre de logiciels à installer.
5. Hors coûts du support de gravure.

\* Ces forfaits et tarifs horaires sont applicables dès que le matériel est physiquement en nos ateliers... Pour toute prise en charge hors garantie (ou pour laquelle la garantie ne pourra pas être prouvée), il sera demandé un acompte au minimum équivalent à une heure de main-d'œuvre standard. Cette somme est déduite du montant total de la réparation ou en cas d'achat de matériel neuf d'un montant au moins égal à 195.00€ ttc En cas de non réparation ou d'abandon de matériel, ce forfait sera conservé pour couvrir les frais de recherche de panne ou de destruction. Cet acompte ne constitue en rien le montant maximum possible de la réparation ou du travail qui seront effectués.